

Nous et à Nos Frères dans l'épiscopat, au clergé et au troupeau qui Nous est confié, au milieu des épreuves de la France et des souffrances des pasteurs, une bien grande consolation. Aussi est-ce dans une intime union de sentiments qu'avec nos frères dans la foi, les catholiques des Etats-Unis, chez lesquels la foi est si forte et la charité féconde, nous multiplions nos prières pour la liberté et le triomphe de notre sainte mère l'Eglise.

† FRANÇOIS, CARDINAL RICHARD, *archevêque de Paris*.

Paris, le 30 octobre 1904.

A propos d'une Indulgence

Un religieux de Québec nous envoie la communication suivante :

Une petite inexactitude s'est glissée dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, page 213, INDULGENCES NOUVELLES, 2^e *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. On semble y dire que le Saint-Père a donné 100 jours d'indulgence à l'invocation indiquée. Elle avait cette faveur depuis le 26 juin 1867, mais on ne pouvait la gagner qu'une fois par jour.

Par un bref du 9 juin 1904, comme le donne le *Moniteur*, p. 309, II, Sa Sainteté le Pape Pie X a accordé cette indulgence de 100 jours TOTIES QUOTIES.

Nous remercions beaucoup notre vénérable correspondant de cette rectification très opportune d'une inexactitude—commise d'abord par une revue religieuse de France dont nous avions emprunté l'information dont il s'agit.

Le vice et la vertu

Le vice, un jour, disait à la vertu :

« La belle, comment t'y prends-tu

Pour aller de ce pas ? Vraiment, tu me fais peine,

Un escargot moins lentement se traîne ;

Regarde un peu comme je cours,

De ci, de là, par tout le monde.